AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-6-73 535620

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

ABONNEMENT ANNUEL

30,oo Francs

BULLETIN TECHNIQUE N° 153 de JUIN 1973 — 1973-20

Nous rappelons en cette période de perturbations atmosphériques, que les fongicides, insecticides ou acaricides sont pratiquement éliminés des cultures traitées après des précipitations à caractère orageux de l'ordre de 15 à 20 mm, et que les traitements conseillés et exécutés avant ces pluies sont à renouveler dès qu'il est possible de pénétrer dans les cultures sans attendre un nouvel avis de la Station.

MILDIOU DE LA VIGNE

La situation est toujours très satisfaisante et le vignoble reste jusqu'à présent pratiquement indemne de mildiou.

En raison des pluies abondantes des 31 mai, 1er et 2 juin, le traitement conseillé dans notre dernier bulletin n' a pu être appliqué qu'à partir du début de la semaine. Parfois même, il est seulement en cours d'execution. Dans les parcelles traitées avant les pluies, (et avant réception de notre premier avis de traitement) la pulvérisation a été renouvelée également au cours de la semaine.

En conséquence le vignoble est actuellement protégé, et compte tenu de l'absence de foyers primaires, il est inutile d'envisager un nouveau traitement au cours des prochains jours.

(Bien entendu, dans les rares cas où le terrain impraticable n'a pas encore permis d'exécuter une pulvérisation depuis les chutes de pluies, il convient d'intervenir aussitôt que possible).

BOTRYTIS DE LA VIGNE

Des taches de botrytis apparaissent localement dans certains vignobles du bordelais, de la Dordogne, des Landes, du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantiques. On note également quelques cas de botrytis sur grappes. Jusqu'à présent, ces cas ne revêtent pas de caractère de gravité, mais ils pourraient s'étendre à la faveur de nouvelles précipitations orageuses.

.../...

P 32

.../... Nous rappelons aux viticulteurs qu'aucune expérimentation sérieuse n'a été réalisée à notre connaissance, jusqu'à présent, pour lutter contre cette forme de botrytis. Dans les vignes atteintes, utiliser de préférence pour lutter contre le Mildiou ou le Black-Rot, un fongicide en autorisation provisoire de vente contre le Botrytis sur grappe: Captane, Dichlofluanide (Euparène) ou Folpel, ou un mélange organo-cuprique contenant un de ces trois produits.

/ BLACK-ROT DE LA VIGNE /

Des taches apparaissent dans les vignes mal protégées situées dans les foyers de Black-Rot ou en bordure des vignes abandonnées. Des contaminations secondaires ne sont cependant pas à craindre actuellement en raison de la protection assurée par le traitement appliqué contre le Mildiou au cours des derniers jours.

Une nouvelle sortie de taches, consécutive aux pluies du 31 mai au 2 juin, est à prévoir à la fin de la semaine prochaine. En conséquence, appliquer dans les zones où sévit le Black-Rot un nouveau traitement à partir du milieu de la semaine prochaine

/ EUDEMIS ET COCHYLIS /

Le premier vol de papillons est terminé. Les observations effectuées dans les vignobles font apparaître des populations de vers généralement très faibles, puisqu'on ne note qu'exceptionnellement un nombre de glomérules supérieur à 20 pour 100 grappes, soit nettement au-dessous du seuil de tolérance de 2 glomérules par grappe.

En conséquence, le traitement contre cette génération est presque partout inutile. Nous rappelons néanmoins que chaque viticulteur peut aisément prendre la décision qui s'impose, à titre individuel, en observant un minimum de 100 grappes par parcelle et en notant le nombre de glomérules soyeux recélés par ces grappes.

/ CICADELLE DE LA VIGNE (Empoasca flavescens) /

Le souvenir des grillures du feuillage de la vigne à l'automne dernier, souvent mis à tort sur le compte de la cicadelle, a sensibilisé les viticulteurs à l'égard de ce ravageur.

Actuellement, la très grande majorité des vignobles n'héberge que des populations très faibles de cicadelles, insuffisantes pour justifier un traitement.

Attendre un nouvel avis.

/ TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER /

Les projections d'ascospores diminuent d'intensité. Elles ont été faibles au cours des dernières pluies et devraient prochainement se terminer.

Actuellement, sur les arbres mal protégés apparaissent des taches provenant des contaminations provoquées par les pluies du 17 mai. D'autres sorties sont possibles vers le 18 juin, à la suite des précipitations du 31 mai au 2 juin.

.../...

Dans les vergers indemnes jusqu'à présent, et qui ont reçu un traitement fongicide après les pluies du 31 mai au 2 juin, nous pensons qu'une nouvelle pulvérisation, qui pourrait être la dernière contre les contaminations primaires, devrait être appliquée vers le 13 ou 14 juin. Ce traitement pourra être retardé sans inconvénient de 2 ou 3 jours dans les vergers où des orages locaux ayant délavé les produits ont entrainé l'application d'un traitement supplémentaire au cours de cette semaine.

Dans les vergers présentant des taches, appliquer le même traitement, mais la protection devra être poursuivie ultérieurement.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol de papillons, en cours depuis la mi-mai, passe actuellement par un maximum, et les premières pontes ont éclos. Cependant, les populations restent faibles et les risques de nombreuses pénétrations larvaires sont réduits dans les vergers normalement traités au cours des années passées.

Nous conseillons néanmoins d'adjoindre un insecticide à la bouillie destinée à combattre la tavelure au cours de la semaine prochaine.

Au sujet de ce traitement, nous attirons l'attention des arboriculteurs sur un récent arrêté du ministre de l'agriculture, en date du 24 mai 1973 (J.O. du 26 mai) qui interdit l'utilisation de produits arsenicaux insolubles sur toutes cultures et celle des composés organiques de l'arsenic sur les arbres fruitiers à compter du 1er juin.

En conséquence, les traitements à l'arséniate de plomb contre le carpocapse, et au Tuzet contre le russetting, ne sont plus possibles.

Compte tenu des effets nocifs sur la faune auxiliaire et des risques de pullulations d'acariens que peut entrainer l'utilisation répétée de certains insecticides homologués contre le carpocapse, nous conseillons d'utiliser de préférence l'un des produits ci-dessous :

- Diéthion (Kilspide, Rhodocide)
- Malathion (Esteron, Malacide, Malixol, Maltinox, Malyphos, Sumitox, Zithiol)
- Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)
- Phosphamidon (Dimécron)

PUCERONS SUR POMMIERS

On note dans quelques vergers de pommiers une réinfestation de pucerons cendrés. Le traitement prévu pour lutter contre le carpocapse devrait être suffisant pour abaisser les populations au-dessous du seuil de nuisibilité, en attendant la migration des pucerons vers les plantes basses, migration qui a lieu généralement à la fin juin.

PSYLLE DU POIRIER

Les éclosions d'oeufs sont nombreuses et on trouve actuellement sur les extrêmités des pousses des populations de psylles composées d'oeufs, de jeunes larves et de larves agées.

.../...

P33

.../...

Dans certains vergers de la Dordogne et du Lot et Garonne, le seuil de tolérance est largement dépassé et il convient d'appliquer sans tarder une pulvérisation insecticide soignée.

Le seuil de tolérance actuellement admis à titre indicatif est de 200 oeufs et jeunes larves de psylle pour 100 feuilles, les feuilles retenues étant les 3 dernières (les plus jeunes) de l'extrémité des pousses, y compris la base des pétioles.

L'insecticide à utiliser sera choisi parmi les quatre produits ci-dessous, (résultats des essais réalisés en Lot et Garonne en 197[illegible]).

- Azinphos méthyl (Azintox, Gusathion M, Pancide, Satifex P M ,Sepizin M)
- Méthidathion (Ultracide)
- Monocrotophos (Azodrin, Nuvacron)
- Vamidothion (Kilval,Sepaphid, Systamac ,Vamifène)

Dans l'optique de la lutte intégrée et pour éviter trop de bouleversements dans la faune utile, préférer le Vamidothion.

/ TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER /

On observe depuis une dizaine de jours, les premières attaques sur pousses. En pépinières et sur les jeunes arbres en formation, appliquer une première pulvérisation insecticide avec un produit ayant à la fois une bonne action larvicide et une bonne action ovicide.

A la suite des essais réalisés dans la circonscription Midi-Pyrénées, les produits ayant cette double action sont, par ordre d'efficacité décroissante :

- le Fénitrithion, le Méthidathion, le Mévinphos, aux doses indiquées sur la liste adressée aux abonnés au mois de mars.

/ ROUILLE DU PRUNIER /

A la suite des fortes pluies du début du mois, il est recommandé d'effectuer une seconde pulvérisation fongicide sur les pruniers avec l'un des produits conseillés dans notre Bulletin N° 17 du 16 mai.

/ CARPOCAPSE DES PRUNES/

Les pontes sont rares et les pénétrations larvaires ne dépassent généralement pas 1%des fruits. Le premier vol de papillons diminuant maintenant d'intensité, il est inutile d'envisager actuellement un traitement.

/ BACTERIOSE ET ANTHRACNOSE DU NOYER /

Les pluies des 18 et 20 mai ont provoqué les premières contaminations de bactériose sur les jeunes fruits et les taches apparaissent depuis quelques jours dans les vergers mal protégés.

Une nouvelle sortie de taches est à prévoir au début de la semaine prochaine.

En conséquence, effectuer une troisième pulvérisation cuprique sur les noyers à partir du 12 juin.

Ce traitement sera également efficace contre l'Anthracnose dont les premières manifestations apparaissent sur feuilles.

Cenon, le 8 Juin 1973

L'Ingénieur d'Agronomie
et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU - C. VENEQUE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Aquitaine

M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux -Directeur gérant : L. BOUYX